

Feuille d'Avis du Valais

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS
PARAISANT LE
LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - RÉDACTION : IMPRIMERIE GESSLER - SION
AVENUE DE LA GARE - TÉLÉPHONE (027) 219 05
CHÈQUES POSTAUX IIC 1748

RÉGIE DES ANNONCES

PUBLICITAS S.A. - SION
AVENUE DE LA GARE
TÉLÉPHONE : 212 36
CH. POSTAUX IIC 485

Succursales en Suisse et
correspond. à l'étranger

PRIX DES ANNONCES

Le mm.
VALAIS 10 CENT. - SUISSE 13 CENT
RÉCLAMES
Le mm.
VALAIS 24 CENT. - SUISSE 30 CENT.
Majoration de 20% pour la 1re page
AVIS MORTUAIRES : 20 ct. le mm.

ABONNEMENTS :	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE SANS BULLETIN OFFICIEL FR.	5.-	9.-	16.-
SUISSE AVEC BULLETIN OFFICIEL FR.	7.-	13.-	23.50
ÉTRANGER SANS B. O. FR.	8.-	14.50	27.50

L'ABONNEMENT PART DE N'IMPORTE QUELLE DATE

Activités jurassiennes

Depuis que toutes sortes d'événements et de hasards ont placé le «Jura», comme nous disons parce que nous l'avons toujours dit, en bon rang dans l'actualité suisse, ses habitants semblent pris d'un besoin d'activité inextinguible. Non point qu'ils eussent dormi auparavant : l'industrie, les arts et la littérature seraient là pour protester. Toutefois, les Jurassiens, se manifestaient plutôt individuellement, en tiraillés. Aujourd'hui, ils marchent en rangs serrés, de plus en plus serrés; ils pensent et œuvrent dans un esprit social, ils prennent joie à s'affirmer non plus en s'opposant, selon l'antique formule de Virgile Rossel, mais pour eux-mêmes et en eux-mêmes, très fiers de posséder une personnalité propre, de la développer et de crier leur existence au besoin.

Comme mon propos n'est pas d'ordre «politique», arrêtons-nous à ce qui justifie mes affirmations du début en peinture et en littérature. Ces jour-ci, la peinture triomphe sur toute la ligne, les expositions succèdent aux expositions. A croire que tout Jurassien naît avec un pinceau dans sa giberne ! Si les aînés obéissent aux impératifs de l'âge et finissent par trouver leur voie personnelle, celle qu'ils sont seuls à fréquenter, les jeunes donnent en plein dans l'audace, voire l'abstrait tout pur. C'est là le sort des jeunes. Toutefois, toutefois, il me semble que le Jura fait plus audacieux que les autres, comme si nos jeunes voulaient crier pour deux. Remarquez que plusieurs sont pleins de talent et qu'ils peignent avec la désinvolture des maîtres. Tels ou tels tableaux exposés à Delémont ou à Bâle ne manquent pas d'allant et de classe. Où nous suivions avec une prudence manifeste certains de ces adolescents, c'est dans leurs théories écrites. Car ils écrivent et ils proclament. Pourquoi faut-il, en dépit du bien-fondé de plusieurs de leurs affirmations, pourquoi faut-il que, en les écoutant, nos oreilles semblent percevoir l'écho de ce que nous entendions, il y a trente ans, à Paris ? Allez, allez, la terre est ronde, elle tourne, mais où est le neuf réel ? Trop de jeunes abusent de

l'abstrait, à la façon d'un vieux Picasso, oubliant qu'il importe de vivre concret d'abord, à la manière du jeune Picasso et de ses amis, tous illustres aujourd'hui. Ah ! quand on a entendu ce bon Cendrars vous narrer ce que fut la jeunesse d'il y a cinquante ans, cette jeunesse qui créa le renouveau en art, on se voit contraint d'enrober son enthousiasme d'un peu de scepticisme. Pardonnez-moi, ô mes jeunes amis !

Car nous croyons que l'art existe d'abord et que la théorie ne doit venir qu'ensuite, pour expliquer ou justifier. Un artiste, susceptible par définition, éprouve le besoin de vivre dans une sorte d'exaltation et accorde une foi fanatique à sa méthode ou à ses procédés. Est-ce une raison suffisante pour ridiculiser les autres et pour dédaigner ce qui plaît spontanément au public ? Les habitués des expositions me comprendront : à cause de la violence «dictatoriale» de certaines condamnations, beaucoup, de peur de paraître béotiens, n'osent plus manifester leur sentiment ou leur goût devant une toile. Qu'en dira le voisin ? Eh bien non, que m'importe le voisin ! Si une toile me plaît, fût-elle classique ou dépourvue de sens caché, je le dis. Pourquoi mon petit moi aurait-il à «se renoncer» devant le grand moi d'un autre ? Si la peinture, comme tous les arts, est d'essence individuelle d'abord, elle est aussi d'essence sociale, puisque, dans les expositions du moins, elle s'adresse à la foule. L'artiste complet tient compte de ces deux nécessités.

A ce point de vue, il est réconfortant, dans le Jura, d'entendre l'un de ses meilleurs peintres, jeune encore et déjà solide, Jean-François Comment, affirmer son mépris du parti pris abstrait et le devoir de l'artiste d'être lui-même et de se réaliser selon ses tendances et ses possibilités. Parce que Comment vient de sacrifier toute sa jeunesse à son art, il lui échoit une maturité de métier et de pensée qui l'achemine peu à peu à une grande peinture. Ses toiles le prouvent de plus en plus.

Charles Beuchat

Au Tessin



Les mineurs de l'ouvrage de la Maggia ont célébré la fête de Ste Barbe, leur patronne. Mgr Jelmini, évêque de Lugano, que l'on voit quitter le chantier, est venu célébrer la messe à leur intention.

LE MASSEUR DE PIERRE

Paddy, le fantassin irlandais, creusant une tranchée quelque part en France, perd un temps infini à essayer de briser une grosse pierre. Le sergent après avoir observé son manège, s'approche, empoigne son marteau et, d'un coup formidable, pulvérise la pierre.

— Voilà comment il faut faire, quand on a des muscles.

— Pas difficile, répond Paddy, après que j'ai travaillé toute la matinée à la ramollir !

CONCILIATION

Devant la caserne, un brave bourgeois regarde longuement le manège de deux sentinelles qui, au moment où elles arrivent face à face, font brusquement demi-tour et s'éloignent en se tournant le dos. Finalement, il s'approche des deux soldats, les prend par le bras et leur dit paternellement :

— Allons, allons, est-ce qu'on se boude comme ça quand on fait partie du même régiment.

LE SECRET

Une bonne arrière-grand-mère garde les enfants de sa petite fille pendant que celle-ci se prépare à recevoir un nouveau bébé.

— Mes petits, dit-elle à Jacques (6 ans) vous allez avoir un petit frère ou une petite sœur. Alors, soyez bien sages pour ne pas effrayer la cigogne.

— Dis, demande Jacques à son frère Jean (8 ans) ... est-ce qu'on lui dit la vérité avant qu'elle meure ?

OMBRE PROPICE

Un paysan venant visiter son champ où il a envoyé travailler son domestique, trouve celui-ci couché au pied d'un arbre.

— Comment, fainéant, lui dit-il, tu te reposes au lieu de faire ta besogne ! Celui qui ne travaille pas ne mérite pas sa place au soleil.

— C'est bien pour cela que je me suis mis à l'ombre, rétorque le domestique.

A Washington



M. Foster Dulles qui conduira la politique étrangère des USA sous la présidence du Général Eisenhower partira du 20 janvier prochain, a eu un premier entretien avec le ministre actuel M. Dean Acheson, pour lequel il avait rempli de nombreuses tâches. [Les rôles seront-ils renversés ?...]

Un ingénieur français a construit

Le plus petit avion à réaction du monde

Le plus petit avion à réaction du monde, le « Minijet » a été présenté au public. C'est un ravissant petit joujou d'aluminium poli. Il a exactement l'air d'un « Vampire » fabriqué à l'usage des gosses par un marchand de jouets ingénieux.

Le « Minijet Sipa 200 » est l'œuvre d'un tout jeune ingénieur : Yves Gardan, âgé à peine de 28 ans.

Le « Minijet » est un monoplane à aile médiane bi-poutre, long de 5 mètres, bi-place côte à côte, entièrement métallique, bi-dérive, train d'atterrissage tricycle rentrant. Il est équipé d'un réacteur « Turboméca Palas » de 150 kilos de poussée statique.

L'appareil, qui pèse 430 kilos à vide et 759 kilos au décollage (poids de l'équipage et du combustible compris), a une vitesse maximum de 400 km/h. et une vitesse de croisière de 360 km. ce qui veut dire qu'il peut couvrir la distance Paris-Genève en un peu plus d'une heure. Ses réservoirs lui permettent de parcourir 550 km. sans escale. Avec des réservoirs supplémentaires en bout d'ailes, il aura 750 km. d'autonomie.

UN MAGNIFIQUE APPAREIL D'ENTRAÎNEMENT

— « Mon appareil », nous a dit M. Gardan, sera un avion de clubs et surtout d'école plutôt qu'une « voiture » pour particuliers ; c'est un avion de sport, un avion d'acrobatie, un avion d'entraînement et à la navigation à grande vitesse, car sa consommation et sa vitesse imposent au pilote l'obligation de ne pas se perdre en route sous peine de tomber en panne sèche. Il a été néanmoins conçu pour atterrir sur

de petits terrains de tourisme puisque sa longueur de roulement au décollage n'est que de 300 mètres et qu'il a pu atterrir en 280 mètres ».

Le « Minijet » a le « coefficient acrobatique », c'est-à-dire qu'il permettra l'entraînement à la haute voltige sur avion à réaction de vitesse moyenne, l'élève ayant le moniteur à ses côtés. Jusqu'ici, les élèves-pilotes commençaient par subir un entraînement rigoureux sur avions à pistons, puis un entraînement au sol sur « Vampire », puis ils étaient lâchés seuls à bord (le « Vampire » étant monoplace) sur un avion à réaction volant à 800 km. à l'heure ! Si les aéro-clubs étaient équipés de Minijets, cet enseignement préalable se ferait entièrement sur avions à réaction.

L'entretien du réacteur est beaucoup plus aisé et plus simple que celui d'un moteur à pistons car il contient infiniment moins de pièces. La formule bi-poutre a un très grand avantage : elle empêche les curieux de s'approcher trop près de la tuyère d'éjection ! (Quand on a vu le jet de flammes que crache le réacteur à chaque démarrage, c'est en effet un sérieux avantage).

Les visiteurs qui ont admiré la présentation de l'appareil se tenaient d'ailleurs à distance respectueuse de la « lampe à souder » (nom qui, dans l'argot des pilotes, désigne le réacteur) mais c'est avec une admiration mêlée d'espoir que les pilotes de tourisme suivaient des yeux les gracieuses évolutions du petit avion argenté, et il était clair que tous se disaient « Peut-être bientôt, moi aussi ! ».

Avec l'avion « Minijet », les joies du vol à réaction sont désormais du domaine public.

AU GRE DE MA FANTAISIE...

Diversité

Etrange pays que la Suisse ! « Une et diverse » a dit l'un de nos plus grands écrivains. Mais l'unité, je pense, est surtout morale ; la diversité, physique.

Or c'est la diversité qui me fait trouver ce pays étrange. Diversité géographique, certes, mais qui cause elle-même d'étonnantes diversités météorologiques.

Ainsi, chez nous, l'autre jour, des torrents débordaient, des routes étaient obstruées par des éboulements et des glissements de terrain.

Ce n'était d'ailleurs par notre « exclusivité » comme on dit dans la publicité des cinémas.

Mais vendredi, ce fut une bien belle journée. L'été de la Saint-Martin nous venait avec un mois de retard, au lendemain de la Sainte-Barbe.

L'été... oui, enfin, il fallait bien un petit effort d'imagination le matin et le soir pour accorder ce nom avec le thermomètre.

Au lieu de la rosée tout court, nous avions une rosée... blanche.

Mais ne parlons pas des nuits, de leur commencement et de leur fin : parlons du jour.

Le 5 décembre fut une bien belle journée.

Pour nous... Mais allez dire cela aux riverains des lacs.

Du lac Léman au moins et surtout du lac de Genève — car c'est à ce bout du plus grand lac suisse que la bise se montre la plus méchante.

Et aussi du lac de Neuchâtel qu'on pourrait pour cette fois appeler « lac d'Yverdon ».

Là, on ne dira pas, je pense, que ce fut une belle journée.

Quelqu'un rétorquera peut-être que la diversité n'est pas si grande, bise et soleil s'alliant fort bien...

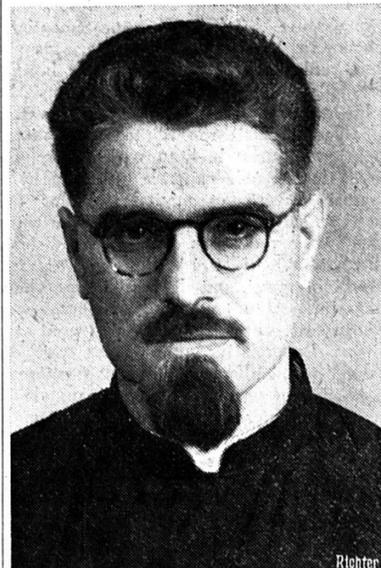
Mais allez vous donc respirer et surtout sentir du bout du nez et des oreilles la bise genevoise.

Trouvez-vous sur la Place Saint-François à Lausanne, quand elle vous livre un assaut en règle.

Et pensez alors au climat du Valais que les montagnes préservent de cette bise.

Je pense que si Genevois et Vaudois, nos plus proches et sympathiques voisins, pouvaient nous emprunter un peu de notre beau temps, il nous enverraient en reconnaissance... une bonne bise !

Jacques TRIOLET



Mgr Angelin Lovey, le nouveau prévôt de l'Hospice du Gd-St-Bernard, où il succède à Mgr Adam, l'actuel évêque de Sion. Il fut missionnaire au Thibet de 1938 à 1952.

Les Sports

Football

Sion-Cantal 1-5 (0-1)

800 spectateurs. Terrain glissant. Arbitrage satisfaisant de M. Ducret.

Sion : Panchar, Héritier, Lietti, Humbert, Siggen, Porro, Germain, Perruchoud, (2me mi-temps Elsig), Mathez, Métrailler, Wenger.

Cantal : Luy, Erni, Vogelsanger, Grossmann, Ganthey, Studer II, Kaner, Oberer, Guillaume, Chevalley, Drescher.

A l'issue de cette rencontre une question se pose. Qu'entend-on par match amical ? Est-ce une rencontre que l'on joue honnêtement, mais certes sans l'acharnement et l'application qui caractérisent une partie de championnat ou de coupe, ou est-ce une partie que l'on dispute le plus indifféremment du monde, sans souci de faire le moindre effort et sans conviction aucune. Le F.C. Sion lors de ses derniers matchs amicaux nous avait habitués à beaucoup mieux, et grande a été notre déception et celle du public, dimanche. Les nombreux spectateurs qui sont venus témoigner leur reconnaissance à notre club sont partis dans le désappointement le plus complet. Ce que l'on reproche au F.C. Sion, ce n'est pas tant le résultat ou le score, mais c'est l'esprit d'équipe qui a régné au sein de l'équipe à tel enseigne que l'on pouvait douter de voir évoluer devant nos yeux, ces hommes qui nous ont procuré de si belles satisfactions, cet automne. Messieurs, ce n'est qu'un accident, mais attention la catastrophe !

Le match débuta pourtant sous d'excellents auspices puisqu'à la 1ère minute déjà un joli shoot de Wenger était détourné de justesse en corner par Luy. Le terrain très glissant ne favorisait pas la tâche des joueurs, mais le match rapidement mené s'annonçait plaisant. A la 8e minute, un violent shoot d'Oberer fut sauvé en corner par Panchar. Excellemment conduite par l'international Oberer (dont la suspension a fait couler beaucoup d'encre) la ligne d'attaque ne tarda pas à s'affirmer, et à la 25e minute, Guillaume reprenant un coup franc ouvrit le score. Sion réagit, et à la 29e minute, à la suite d'une belle attaque (la seule du match) de toute notre ligne d'avants, la balte habilement détournée par Perruchoud s'écrasa à l'angle droit des buts de Luy. Dès lors sans que l'on sut bien pourquoi, ce fut le signal de la débâcle et Panchar accouru, fit une série de belles parades.

En 2e mi-temps, Sion se reprit quelque peu et à la 5e minute un shoot de Métrailler surprit Luy frigorifié et emmena l'égalisation. On crût que Sion se réveillerait, mais il n'en fut rien et Cantonal, consciencieux et travailleur, domina de deux classes une équipe paresseuse et amorphe où seul Panchar se distingua. Sans lui, le score aurait pris l'ampleur d'un désastre. Kaner, trois fois, et Guillaume, furent les auteurs de buts le plus souvent préparés de mains de maître par un Oberer en grande forme qui ridiculisa maintes fois notre défense.

Nous n'insisterons pas davantage sur ce match décevant, qui termine de façon plutôt désagréable les rencontres de ce 1er tour, à Sion.

Espérons que Sion se ressaisisse dimanche prochain à Morges et qu'il nous apporte une victoire qui lui laisserait tous les espoirs pour la suite du championnat. P.A.



Sion II - Grône (2-0) 5-0

Parcs des Sports : Terrain glissant. Temps froid. Arbitre : M. Zwissig, Sierre (en général bon).

Sion (WM) : de Karbermatten ; Furrer, Blaser ; Kathrein II, Karlen, Lietti ; Gay-Balmaz, Kathrein I, Willy, Théoduloz, Gaspoz.

Buts : 17e auto-goal, 23e Karlen, 48e Gay-Balmaz, 52e Kathrein, 63e Gay-Balmaz.

Sion a modifié son équipe et fait jouer de Kalbermatten dans les buts ; il fera à sa nouvelle place un très bon match.

L'équipe locale a connu hier un jour faste ; très décidée, rapide sur la balle, elle a su profiter des graves erreurs des arrières visiteurs. Devant cette cécité, l'équipe sédunoise s'en donna à cœur joie. Procédant par petites passes, les locaux mirent jointement le leader de 3e ligue en difficulté.

Pratiquant un football rudimentaire et n'opérant que par échappées, Grône est encore bien loin de retrouver sa place en 2e ligue. Venons-en au déroulement de la partie.

Pendant le premier quart d'heure, le jeu est équilibré. A la 17e minute Grône encaissa un malheureux auto-goal et dès cet instant Sion domina. Cette supériorité se concrétisa par un magnifique but de Karlen. Notons encore que, sur une belle passe de Gaspoz, Willy seul devant le gardien tira sur la latte.

Au cours de la seconde mi-temps la supériorité sédunoise s'accrut et se traduisit par trois buts de belle venue de Gay-Balmaz et Kathrein.

Les plus en vue chez les Sédunois furent Blaser et Kathrein en défense et Théoduloz en attaque.

Ainsi Sion II se qualifie pour rencontrer Sierre II dimanche prochain. Souhaitons-leur bonne chance. B.

ACHETER
avec grands magasins
GONSET S.A.
C'est économiser!

AUTO-ECOLE
R. FAVRE
Voitures
Camions
Cars
SION tél. 2 18 04 MARTIGNY tél. 6 10 98



De gauche à droite : Bâle-Grasshoppers : 1-0. Bielser, à droite, marque l'unique but de la partie. Un fleurier de Jean Tschabold, en tête du classement intermédiaire, du championnat suisse aux engins. — Flach maîtrise le jeune Marti et gagne la 16e fête de lutte de la St-Nicolas, à Zurich.

Basketball

14-4 : Sion III-Martigny III 8-8 ; Sion II-Martigny II 4-8 ; Sion I-Martigny I 0-4.

UNE INTÉRESSANTE INITIATIVE

Grâce à M. le professeur Glassey, nouveau maître de gymnastique à l'école des garçons, le basketball s'est introduit d'une façon réjouissante dans notre école primaire. Des matchs inter-classes sont organisés et les enfants manifestent un grand intérêt pour ce sport complet et captivant qu'est le basketball.

Jeudi, 4 équipes de Sion étaient opposées à 4 équipes de Martigny. Les matches furent très intéressants et joués très correctement. En effet, durant les quatre parties, aucun faoulet ne fut sifflé ce qui est tout simplement remarquable. Les jeunes de Martigny qui pratiquent ce jeu depuis cinq ans, l'emportèrent finalement sur nos équipes qui ne jouent que depuis trois mois, mais qui ont fait preuve déjà d'une jolie technique.

Félicitons donc M. Glassey pour son effort et espérons que le basketball se développe dans notre cité.

Résultats de la journée : Sion IV-Martigny IV

LA REINE DES FRUITS

Etant un produit tellement naturel de notre agriculture, la pomme passe souvent pour un fruit auquel on n'attribue que la valeur d'une simple friandise, d'un léger dessert pour arrondir le repas ou d'une récompense aux enfants. On ne semble pas savoir que la pomme est la reine des fruits. Sa teneur en phosphore, hydrates de carbone, fer, acide et sucre lui ont valu cette place. On ne saura, de ce fait, répéter assez que ce fruit n'est pas seulement rafraîchissant, mais tout aussi nutritif et salutaire.

Il n'est certes pas faux de souligner d'un trait la valeur de ce fruit délicieux. Si les restaurateurs, cafetiers, aubergistes, etc. voulaient seulement disposer dans leur établissement une petite assiette ou une modeste corbeille garnie de pommes, nombreux sont les clients qui, n'ayant pas trop l'occasion de les goûter, en prendrait une parce qu'elle est à portée de main et parce qu'elle éveille leur appétit ! Elle rafraîchit agréablement et, de plus, fait tant de bien. Car la pomme possède, grâce à son acide, une capacité éliminative et libère donc l'organisme des déchets. Ceux qui souffrent de rhumatismes, de congestions ou d'un épaississement sanguin ne sauraient mieux faire. Les anémiques y puisent le fer qui leur manque, les nerveux, agités, distraits, fatigués y trouvent le phosphore que leur système nerveux nécessite.

Et ceux qui fournissent un travail mental seraient bien aise de mordre dans une belle pomme pendant la journée ou bien, le soir, après une con-

férence harassante. Mais la plupart des hommes se gênent d'aller faire cet achat et se privent ainsi de ce sédatif précieux. Chez eux, ils ne veulent pas la manger seul ou bien n'y pense plus, bien que la corbeille à fruits est sous leur main.

LA BOMBE ATOMIQUE A GENEVE

Les journaux ont abondamment commenté la création, à Genève, d'un centre de recherches sur l'énergie atomique. On a bien précisé que les savants n'étudieront pas la mise au point d'engins de destruction, mais, rechercheront au contraire ce qui peut servir au bien de l'humanité. Pourtant, une explosion atomique aura bel et bien lieu à Châteline-Genève, le 13 décembre. C'est ce jour, en effet, que les sphères de la Loterie Romande, gonflées de gros lots — dont un de 100.000 fr. — éparpillèrent cette manne aux quatre coins de notre pays. Que de beaux cadeaux en perspective pour les Fêtes !

ECOLE CANTONALE DES BEAUX-ARTS, SION

Les cours de modelage et de sculpture donnés par M. le Professeur Willy Vuilleumier de Genève ont recommencé jeudi dernier dans les locaux de l'ancien Grand-Hôtel de Sion. Les personnes qui désirent suivre ces cours tous les jeudis, sont priées d'en adresser la demande à la Direction de l'Ecole Cantonale des Beaux-Arts, Sion.

6

Vers la moitié de la rue Crébillon, elle s'arrêta un moment, le pied sur la marche d'un couloir, à l'intérieur duquel une plaque de marbre noir portait, écrit en lettres d'or : Madame Clémence, modes, au premier. Le haut du buste d'un péru, la tête penchée à gauche, elle considéra, avec un intérêt de connaissance, l'étalage d'un passementier, puis, jetant un regard sur la rue fuyante, sans y rien chercher, seulement pour dire adieu au bon air du dehors, elle entra dans le couloir et monta l'escalier.

En haut du deuxième palier, il y avait une porte sur laquelle était reproduite l'inscription d'en bas. Henriette tourna le bouton de cuivre, fit un petit signe de tête à la caissière qui songeait devant ses comptes ouverts, et suivit le corridor qui couvrait un tapis gris de haute laine. L'appartement était le plus luxueux de tous ceux des modistes nantaises. Le corridor, — éclairé à droite par un mur de verre dépoli et gravé, qui dissimulait des chambres, des magasins, et, tout au bout, l'atelier, — ouvrait, de l'autre côté, sur deux pièces d'un goût savant et capiteux. La première, qu'on apercevait dès l'entrée dans l'entre-bâillement de deux portières, était une exposition permanente de chapeaux de toutes formes et de toutes nuances, modèles venus de Paris ou créés sur place, ornés de rubans ou de plumes, ou de fleurs, posés sur des chapeaux de bois noir de tailles inégales, groupés avec une science consommée de la lumière qui convenait et des voisinages heureux. La dernière qui se trouvait à l'extrémité du salon d'essayage avait fait une partie de la fortune de madame Clémence. Les murs, les fauteuils, le canapé étaient tendus de peluches bleu pâle. L'étoffe s'enroulait autour de quatre grandes glaces, en haut desquelles rebombaient, légères et remuées par le vent des robes en mouvement, des lianes de serre chaude qui sortaient des jardinières invisibles, ca-

De toute son âme

RENÉ BAZIN

hées dans les draperies des angles. Toutes les femmes entraient là avec plaisir. L'atmosphère de boudoir qu'on y respirait, le velouté des tissus, l'éclat amorti des glaces, qui renvoyaient les images encadrées de nuances neutres, quelques modèles particulièrement chers semés dans les coins et multipliés par la combinaison des reflets, séduisaient les clientes les plus sages et déroutaient les plus économes. Madame Clémence le savait. On choisissait ce qu'elle voulait, sur le conseil muet du petit salon de peluche.

Henriette Madiot suivit le corridor, passa devant les modèles, devant le salon d'essayage, et, tout au fond, à droite, ouvrit la porte de travail.

— Ah ! c'est vous, mademoiselle Henriette ? dit la première avec humeur. Vous avez mis le temps ! Voilà plus de dix minutes que nous avons fini de souper.

— Vous croyez, mademoiselle ? répondit tranquillement Henriette.

— J'en suis sûre, mademoiselle.

Louisa, la petite apprentie rousse, aux joues bouffies, interrompit :

— Même que le jambon était d'un salé !

Les jeunes filles qui composaient l'atelier se mirent à rire, contentes d'en avoir l'occasion, parce que cela délasse. Il y eut, chez les plus jeunes, un rire de la

voix, des yeux, des lèvres, de tout le visage épanoui, mais surtout, chez les grandes, un sourire silencieux, les yeux baissés, un sourire d'aimées que les plaisanteries des gamines amusent un moment ; puis, quelques regards se levèrent, tandis que la main tirait encore l'aiguille, vers Henriette Madiot. Celle-ci, habituée aux observations de la première, approchait son tabouret du coin de la table, près de la porte. Elle releva sa robe, s'assit et dit, prenant une forme de paille à moitié garnie, sur laquelle se dressaient trois coques de ruban crème :

— Il fait si doux dehors qu'on en revient de bon-heure !

Mademoiselle Augustine n'eut pas l'air d'entendre et déroula le paquet apporté de chez Mourieux. L'apprentie tourna la tête vers le haut de la fenêtre, qui n'était pas garnie, comme le bas, de vitres cannellées, et par où l'on voyait une poutre d'arc balancée dans le ciel. Elle eut l'air de trouver ce carré bleu comme le paradis, et elle soupira. Toutes les têtes se penchèrent au-dessus des tables, et l'on n'entendit plus que le bruit des ciseaux coupant les fils, le glissement des formes sur les ongles des femmes, le gemissement d'un vieux tabouret dont les barreaux se plaignaient, ou des mots à demi-voix : « Passez-moi le laiton, mademoiselle Irma. — Savez-vous où est

mon tulle crème, mademoiselle Lucie ? — Ce que je serai contente de sortir ce soir ! J'ai les yeux qui me piquent. » Il y avait, de temps à autre, un bâillement étouffé. Les gestes des mains étaient plus nerveux que le matin. Parfois une des employées étendait les doigts à plat sur la lustrine verte, les contemplant, et, sans mot dire, les repliait sur l'aiguille.

Les douze jeunes filles que madame Clémence occupait pendant la saison, travaillaient le long de deux tables parallèles, qui allaient de la porte jusqu'à la fenêtre, ne laissant qu'un étroit passage au milieu, et deux autres le long des murs couverts d'un papier gris à fleurs bleues.

Un poêle, près de la fenêtre, à gauche, un grand placard brun où l'on enfermait les vêtements, de l'autre côté ; des tabourets de paille à barreaux solides, formaient tout le mobilier permanent. Le reste sortait le matin des tiroirs, et y rentrait le soir : c'étaient les menues fournitures et les instruments du métier : des bobines de fil blanc, de fil noir ou de laiton, des écheveaux de soie, de petits champignons pour poser le chapeau, des ciseaux, des boîtes de fleurs artificielles, des coupes de rubans, des plumes que délivrait la manutentionnaire de la salle voisine. Les jeunes filles étaient assises du même côté de chaque table, l'apprentie près de la garnisseuse, et il n'y avait que mademoiselle Augustine qui eût, outre l'apprentie, une « petite main » sous ses ordres. L'apprentie n'était attachée à aucune ouvrière en particulier, et son attachement consistait, réellement, à faire les courses de la maison.

(à suivre)

François Schlotz
GYPSERIE-PEINTURE
Maîtrise fédérale

Tél. 2 22 50

SION

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 4 jours!

TIRAGE A CHATELAINE (Ge)

Des fourrures pour Noël

Manteaux	Jaquettes
Chevrette russe Fr. 395.—	Chevrette russe Fr. 290.—
Lapin loutre Fr. 395.—	Oppossum Fr. 285.—
Castorette Fr. 395.—	Morceaux d'astrakan Fr. 385.—
Lapin vison Fr. 495.—	etc., etc.
Oppossum Fr. 390.—	Capes et cols
Patte d'astrakan Fr. 595.—	Renard, Fr. 125.— etc.
etc., etc.	

Choix très riche - Réparations - Transformations
Voyage remboursé en cas d'achat

FOURENGROS

s. à r. l.

Schulhausstrasse 14 **Brigue** Tél. (028) 3 11 98

Cartes DE LOTO

En vente à l'Imprimerie Gessler
SION

Après 5 ans de recherches

d'essais et d'expériences, nous pouvons garantir que



supprime pour une année et plus l'encaustique et la paille de fer
Grâce à SOLOR-NILON, vos parquets et planchers prendront la couleur et l'éclat de l'or.

DANS TOUTES LES DROGUERIES et chez le fabricant : DROGUERIE DU MOLARD — Place du Molard 3 - Genève - Tél. 5 48 67. 569Te

Madame...
Voulez-vous prévenir les rides ?
Alors, dès ce jour, demandez le merveilleux

SAVON ANTI-RIDES « BRONNLEY »

à l'huile de tortue, en vente à Fr. 1.— 2.60 et 4.70 le pain chez :

Droguerie du Rhône, Sion
Henri Gross - Tél. 2 17 77

Offre aux annonces sous chiffres

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce.

Offres écrites sous chiffres

Nous rappelons qu'il est inutile de demander l'adresse pour des annonces portant la mention « offres écrites » ou « s'adresser par écrit, etc. ».

PUBLICITAS S.A. SION
FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Motocyclistes ! Agriculteurs !

pour vos revisions d'hiver, adressez-vous en toute confiance chez

Albert Frass

mécanicien - Bramois
Agences : NSU et Puch

Les nouveaux abonnés pour 1953 reçoivent

GRATUITEMENT le Journal et Feuille d'Avis du Valais

jusqu'au 31 décembre 1952

en payant dès ce jour leur abonnement pour 1953 au prix de fr. 16.—

Bulletin d'abonnement

Veuillez m'abonner à la «Feuille d'Avis du Valais» pour 1953 et m'adresser gratuitement votre journal dès maintenant jusqu'à fin 1952.

Nom, prénom et filiation :

(Ecrire très lisiblement en majuscules)

Adresse

P.S. — Conformément aux conditions, je vous adresse ce jour par chèque postal II c 1748 le montant de fr. 16.—, pour l'abonnement 1953.

Les abonnements continuent jusqu'à révocation écrite de l'abonné.

SALONS DE L'HOTEL DE LA PAIX - SION

DU SAMEDI 6 AU DIMANCHE 14 DECEMBRE 1952

GRANDE EXPOSITION DE TAPIS

ORGANISEE PAR

Reichenbach & Cie S. A. - Sion

Vous y trouverez le tapis que vous désirez pour embellir votre intérieur.

Moquettes, descentes et entourages de lits, Orient authentiques, etc.

Tapis en tous genres.

Votre visite nous sera très agréable...

Heures d'ouvertures :

de 8 h. à 12 h.

de 14 h. à 18 h.

Dimanches et jours de fête : dès 10 heures.

Fr. 20.- par mois

Préparation pour l'examen fédéral de comptable, cours de 8 trimestres par correspondance.

Programme et renseignements Paul SCALET, Lic. H.E.C., Professeur commercial diplômé.

Murwiesenstrasse 4, Zurich 11-57

E. MOROSI - BERNE

Hochfeldstrasse 20 — Telephone (031) 2 29 95



Maison spécialisée pour : sols en verre, en mosaïque et terrazzo, ainsi que pour crépis lavables.

A louer

APPARTEMENT

de 2 pièces, tout confort, chauffage général.

Faire offres sous chiffre P 13917 S, Publicitas, Sion.

A vendre à bas prix, neufs et d'occasion

BAINOIRES

à murer et sur pieds, en fonte émaillée 168x70. Boilers élec. 30 à 200 l Lavabos, W.-C., Eviers,

50 CHAUDIÈRES

à lessive à bois, 165 litres av. chaudière neuf 155.— fr.

Comptoir Sanitaire S.A. 9, rue des Alpes, Genève, Tél. 2 25 43 - On expédie

A vendre

1 paire de ski, fixation Kandahar-Pilote, arête en acier, 195 cm.

S'adr. à Publicitas Sion, sous chiffre P 13976 S.

Perdu

bague

entre Sion et Château-neuf.

Rapporter contre récompense à Publicitas, à Sion.

Perdu

le 2 décembre, un trousseau de clefs de la caserne, en ville.

Prière de rapporter à M. Alfred Berthousoz, au Grand-Pont, 11 Sion.

Appartement

4 pièces, hall, cuisine, à louer tout de suite, 175.— francs. Confort et chauffage général.

S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffre P 13905 S.



La bonne confection

L'éclat du neuf

pour votre service de table ! chez

B. KNUSEL

Atelier de chromage, nickelage, argenture, dorure, etc. à

Martigny-Bourg

A vendre

un lit d'enfant complet, en bois, parfait état.

A la même adresse, à vendre une poussette et un lit de poupée.

S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffre P 13965 S.

Potager

3 trous, 2 bois de lit Ls XV, lit cuivre, divans, matelas, chaises cannées, lessiveuse, tub.

Faire offres sous chiffres B 8585 X, Publicitas, Sion.

A vendre

15.000 kg. de betteraves.

S'adresser chez Raymond Stalder, avenue de la Gare, Sion.

A vendre

1 porc pour boucherie.

S'adresser Amédée Gilloz, Uvrier-St-Léonard.

Jambes Froides? et pieds Froids?

prenez du

CIRCULAN

contre les

troubles de la CIRCULATION

Cure Fr. 20.55, 1/2 11.20, 4.95 chez votre pharmacien et droguiste.

A louer

APPARTEMENT

tout confort, chauffage général, de 4 pièces.

Faire offres sous chiffre P 13916 S, Publicitas, Sion.

Ce qui se passe en ville de Sion

La Croix-Rouge Suisse demande des vêtements et du linge pour les réfugiés de Berlin-Ouest

Au cours des derniers mois, des milliers de fuytifs sont arrivés à Berlin-Ouest après avoir traversé la frontière des zones pour échapper aux poursuites politiques, à l'enrôlement, à la déportation dans les mines d'uranium, ou tout simplement parce qu'ils ne pouvaient plus supporter l'atmosphère de tension journalière et l'insécurité de la situation.

Ce flot de réfugiés représente pour Berlin-Ouest une charge extrêmement lourde. Déjà, sur ses 2,2 millions d'habitants, 1 million reçoit des subsides officiels de l'assistance. Son industrie est au plus bas, lui laissant encore la responsabilité d'entretenir près de 300.000 chômeurs. Berlin-Ouest supporte des charges sociales incroyables, qui posent à son économie les problèmes les plus difficiles.

Et pourtant cette ville surpeuplée ne rejette aucun fuytif au-delà de la frontière de ses zones; sa population, animée d'un courage admirable et d'une ténacité sans pareille, est prête à tous les sacrifices pour garder sa liberté et pour permettre aux réfugiés de la partager. Mais Berlin-Ouest, malgré toute sa bonne volonté, n'est pas en mesure d'habiller pour l'hiver tous les réfugiés privés de l'essentiel: les moyens disponibles suffisent à peine à pourvoir à l'entretien et à la nourriture. La plupart des réfugiés ont cependant traversé la frontière en ne portant que des habits légers; ils voient l'hiver approcher, pour eux et les leurs, avec la plus vive inquiétude.

Berlin est aujourd'hui une ville appauvrie supportant une énorme charge sociale; elle a besoin d'aide. C'est pourquoi la Croix-Rouge Suisse a prié ses sections, dans tout le pays, d'ouvrir des centres de ramassage, où des aides dévoués récolteront pour les réfugiés de Berlin des vêtements propres et en bon état, du linge et des souliers pour hommes, et enfants de tout âge. Elle compte avec sa reconnaissance sur la compréhension et la sympathie de tous ceux qui n'ont pas encore dû supporter eux-mêmes le sort tragique des réfugiés.

La section de Sion ouvre ses postes de collecte, comme d'habitude au magasin Merckert, au Grand-Pont, et à la Teinturerie Kreissel, à l'Avenue de la Gare. Elle fait appel à la proverbiale générosité de la population de Sion et de ses environs, en faveur de ce besoin si urgent.

Le bruit à Sion

Qui trouble l'air, bon Dieu, de cette esprit démon ? Est-ce pour veiller que l'on se couche à Sion ? Où peut naître ici pareille outrecuidance ? Quel esprit malin répand cette malveillance ? Qui roule partout, et le jour et la nuit Cet infernal cortège de machine à bruit ? Sur la route l'un roule comme un monstre en furie Poussé par je ne sais trop quelle frénésie Fait du cent, du cent vingt, et veut en fou rouler, Montrer à tout passant, qu'il est un as du volant Passe encore la vitesse, si un silence Entourait en tout lieu cette folle violence. Mais le bourdonnement qu'il entraîne partout, Fait trembler tout les murs et nous rend chagrin fous; Et la douce nuit que l'on croit délectable, Devient un enfer, un enfer incroyable, Mais passe encore ce bruit qui naît, qui passe et fuit, Il en est d'autres qui explosent dans la nuit. Quelques amis de Bacchus à table rivaux Font entendre de leur voix des chants avinés. Marion, Cupidon, Bacchus et la Patrie, S'envolent en dissonance en une telle orgie. Que les cafés se ferment, dix heures vient de sonner Qu'importe dans la rue, ils vont se dilater A peine l'aurore a-t-elle clos cette insomnie Qu'un camion vient en trombe et s'arrête en furie, Décharge ses boîtes et chargeant d'autres bidons, Démarre en tonnerre, sans merci ni pardon.

Veder

Dans nos sociétés...

Section Samaritains — Mardi 9 décembre ancien hôpital, à 20 h. 30, exercices pratiques.

Horlogerie - Bijouterie - Optique

W. Flach
Grand-Pont, Sion

vous offre ses couverts de table, Berndorf, Wolluer, Christofle, Platama et Argent massif 800.

Musique sans portée

POLEMHIQUES A PROPOS D'„ORPHÉE“

M. André de Chastonay, directeur de l'Orchestre symphonique valaisan d'amateurs, nous écrit: « Puisque vous semblez prendre un malin plaisir à me lancer votre Ispérien dans les jambes chaque fois que nous tentons de réaliser un effort artistique sur le plan cantonal, j'espère que vous aurez l'équité d'admettre mon droit de réplique en faisant paraître, dans le prochain numéro de votre journal, la lettre ouverte ci-jointe ».

Nous n'avons jamais refusé à personne — pas même à M. Ispérien — la possibilité de faire connaître une opinion personnelle sur n'importe quel problème d'ordre général. Chacun est libre d'écrire ce qu'il pense d'un spectacle, aussi bien d'un concert, y compris celui de l'OSVA que dirige avec talent M. André de Chastonay.

Une faute d'accord s'étant glissée dans le texte imprimé, M. de Chastonay l'attribue à M. Ispérien. Erreur. Il s'agit d'une coquille typographique.

M. Ispérien n'a pas eu à rendre compte d'autres concerts que ceux de l'OSVA étant donné que les JMS ont leur critique.

M. de Chastonay oublie que notre journal a accordé gratuitement une large part publicitaire dans ses colonnes au spectacle de « Orphée ». Nous avons dès après la première représentation publié un article d'un critique « autorisé » qui n'était certes pas dénigrateur de l'OSVA. Voilà pour notre « malin plaisir » de jeter dans les jambes de son directeur « notre Ispérien ».

Nous ne voulons pas entrer dans le débat. Des hommes écrivent. Leurs articles sont lus. Aux lecteurs de juger.

Notre rôle, puisque le journal est le reflet des opinions, est d'admettre des controverses. Nous le faisons avec un maximum d'objectivité. Aux auteurs des articles, il appartient d'élever le débat.

Celui qui s'ouvre ne semble guère briller par son altitude. Nous y mettrons un point final rapidement en constatant qu'il n'est plus question d'art, mais d'une querelle d'hommes. Le lecteur appréciera. C'est pourquoi nous publions les articles de MM. de Chastonay et Daetwyler, dont les jugements autorisés nous paraissent descendre... d'un ton ou d'un octave au-dessous des jugements sans valeur de M. Ispérien.

f.-g. g.

A propos d'Orphée

Lettre ouverte à Michel Ispérien, critique qualifié (Gessler dixit) du Journal et Feuille d'Avis du Valais

Je vous conseille vivement de vous faire soigner de toute urgence car vous semblez affecté d'une idiot-synchrésie (j'allais écrire idiot-synchrésie) au stade aigu. En effet, chaque fois que vous voyez l'OSVA à l'affiche, le venin coule de votre plume de prétendu critique musical qualifié.

Pourquoi vos observations acerbes ne s'adressent-elles qu'aux manifestations de l'OSVA ? L'activité artistique des autres sociétés d'amateurs est-elle à ce point parfaite que votre soif de perfection n'y peut déceler aucune faiblesse ? Ou bien le courage vous abandonne-t-il ?

Votre conception de l'Art est claire et nette. On peut même la partager: L'Art ne supporte aucune médiocrité. Mieux vaut s'en abstenir si l'on ne dispose pas des moyens artistiques et financiers capables d'atteindre la perfection. A de très rares exceptions, l'art amateur est donc une injure à l'Art.

Alors, soyez logique: Ne dirigez-vous le Chœur d'Ardon que parce que, grâce à votre éminente impulsion, ses exécutions sont dépouillées de toute imperfection ? Ce qui est vrai pour les autres ne le serait-il plus pour vous-même ? Seriez-vous assez prétentieux pour vous imaginer que vos critiques musicales sont des modèles du genre ?

Vous confessez que vous n'êtes « peut-être » pas suffisamment expert en matière de chorégraphie et de mise en scène pour avoir su découvrir une ligne dans le spectacle et pour faire une critique constructive. Vous n'avez pas assez de sens critique pour déterminer les défauts auxquels doit être attribuée l'atmosphère chargée d'ennui qui plane sur les Champs Elysées.

Encore une fois, soyez logique et abstenez-vous, puisque vous vous déclarez incompetent, de confier à la presse des critiques musicales que personne n'a sollicitées.

Incomptez vous l'êtes, soyez en persuadé... et sur toute la ligne.

Dans votre dernière critique du concert symphonique de l'OSVA, vous vous êtes improvisé professeur de violon avec une assurance qui prouve que vous êtes privé de tout sens du ridicule. Maintenant, pour bien montrer l'universalité de vos talents, vous vous posez en professeur d'art choral en donnant à la Chanson Valaisanne le conseil de moins écourter les fins de phrases dans les mouvements rapides. Avez-vous déjà songé, malheureux idiot-synchrète, qu'un chœur est composé de matériel humain muni de poumons qui doivent de temps à autre se remplir d'air. Ignorez-vous que les lois physiologiques ne permettent pas à l'homme de chanter en inspirant et que le temps de silence pris par la nécessité de l'inspiration doit être « volé » sur le temps précédent afin que l'attaque suivante soit précise et ferme ?

Ne comprenez-vous pas qu'en raison même de ce mouvement respiratoire, le temps accordé à l'inspiration est d'autant plus bref que le tempo est rapide ?

Je suis persuadé que Georges Haenni, Paul Pasquier et Senta de Knorring seraient enchantés de bénéficier de vos conseils techniques puisés dans votre longue expérience de l'art vocal, de la scène et de la chorégraphie.

Tout s'apprend, même le piano. Je connais un violoniste qui a tenté, une fois, de jouer avec Maître Ispérien au piano d'accompagnement, une valse de Recha. Il paraît que vous étiez agoussé par la recherche de la perfection de vos trois temps à tel point que vous n'arriviez pas à jouer huit mesures sans dérailler...

Vous avez écrit à propos d'Orphée: « L'atmosphère des Champs Elysées était à ce point chargé (chargé, deviez-vous écrire M. le Professeur d'Allemand) d'ennui que quelques personnes furent dans l'obligation de sortir ».

Là, je vous arrête, car vous dépassez les limites de la critique pour entrer sur le terrain de la malveillance.

En effet, six personnes ont quitté la salle au cours du troisième acte:

M. Rodolphe Rouvinez, de Sierre, membre de l'OSVA, obligé de prendre le train de 22 h. 44.

M. Perrin, critique musical de la Tribune de Lausanne, invité par M. Gafner, qui nous avait aimablement prévenu, que ses obligations professionnelles l'obligeraient à reprendre le train de 22 h. 20. Enfin quatre personnes inconnues qui se sont présentées à la caisse vers la fin du 2ème acte, ont payé leurs places en affirmant qu'elles ne disposaient que de quelques instants pour s'accorder le plaisir d'entendre pour la première fois, en audition directe, la Chanson Valaisanne.

Je vous mets donc en demeure de me citer les noms d'autres personnes qui seraient prêtes à déclarer qu'elles ont dû fuir le spectacle de samedi dernier. Ispérien est-il un menteur ? Nous le saurons bientôt.

Contrairement à ce que vous affirmez, la bonne volonté des membres de l'orchestre a été largement récompensée, comme elle le mérite, car l'effort désintéressé de l'OSVA a éveillé l'intérêt de la grande majorité du public qui lui est reconnaissant de lui avoir présenté, même avec toutes les imperfections inhérentes à l'art amateur, une œuvre de grande valeur.

Quant à moi, je ne vous connais pas, je ne vous ai jamais vu et j'en suis heureux car cela me dispense de vous adresser les salutations d'usage.

André de Chastonay
Fondateur et chef de l'OSVA.
Amateur 100 %

Demain:
Un article de M. Jean Daetwyler sur Orphée.

Ollé ! Ollé !

Sainte Barbe. Son histoire est celle d'une princesse de légende, nous affirme un bulletin de Saint-Maurice. Elle est la patronne des... artilleurs et des artificiers.

Pauvre sainte! Pauvre sainte! Peut-on être sainte et patronner les gens d'armes. Je contempiais récemment une vitrine de Noël. Déjà ? Eh ! oui !

Entre le « bébé mouilleur » et la crèche toujours aussi émouvante dans sa naïveté on avait placé quelques tanks, des fortins, des soldats dans des positions peu poétiques, les classiques cow-boys et peaux-routés, tous armés jusqu'au-dessus des dents... Comme c'est triste !

Un ami qui tient fort convenablement la chronique politique d'un journal suisse me proposait l'autre soir: pourquoi jouer encore au poutze ? Cherchons un jeu plus original. Que chacun prenne un papier. Vous y êtes ? Commençons. Quels sont les pays gouvernés par un général ? Un général ? Un militaire ? Vous voulez rire.

Tout le monde ne parle que de paix. Alors, continua mon ami, veuillez me répondre: Quels sont les chefs de l'Espagne, du Portugal, de la Russie, de la Yougoslavie, de l'Egypte, de la Roumanie, de la Bulgarie, et qui vient-on d'élire président des Etats-Unis ?

Nous avons eu l'ère des dictateurs qui nous a valu une bonne petite guerre. C'est pourquoi, la leçon étant comprise, nous entrons dans l'ère des généraux.

Entre militaires, il y a tellement de choses que les civils ne comprennent pas !

Terminez cette fantaisie par une note pacifique et surtout peu militaire: en fin de compte, qui est-ce qui casque ?

Jehan Noël

«CES DAMES AUX CHAPEAUX VERTS»

Pour lutter efficacement contre l'influence déprimante de l'hiver, rien ne vaut le rire. C'est pourquoi le prochain spectacle du Théâtre de Sion sera à la fois un antidote contre les humeurs sombres et une charmante soirée de famille. En effet, la comédie tirée de la pièce de Germaine Acremant est du meilleur et du plus sain comique.

Elle sera interprétée, sous les auspices du Théâtre Municipal de Lausanne, par la sympathique troupe qui, l'an dernier remporta à Sion un si vif succès avec «Deux douzaines de roses écarlates» de Benedetti. Partout déjà en Suisse romande la critique loue et le jeu des acteurs et l'excellence de la mise en scène. Après avoir remporté un très vif succès à Lausanne, nul doute que cette charmante comédie ne fasse un des beaux soirs du Théâtre de Sion.

La représentation aura lieu le mercredi 10 décembre à 20 h. 30. La location est ouverte au magasin Tronchet, rue de Lausanne, Tél. 2 15 50.

La toux vous fatigue, arrêtez-la...

Lorsqu'il s'agit de dompter la toux, de calmer l'oppression de la bronchite chronique, du catarrhe, de l'asthme, de l'emphysème, et à plus forte raison d'un rhume, c'est au SIROP DES VOSGES CAZE que quantité de malades pensent tout naturellement. Ce puissant remède, connu et éprouvé depuis trente ans, apaise l'inflammation des muqueuses, débarrasse les bronches des mucosités qui les encombreront. Vous serez étonnés du soulagement que vous apportera le SIROP DES VOSGES CAZE.

En vente: pharmacies et drogueries.

UNE FRASQUE DE LULLI

Le créateur de l'Opéra National français, Jean-Baptiste Lulli, fut, durant toute sa vie, un homme amusant par ses saillies. Mais cependant, il poussait parfois la plaisanterie un peu loin, c'est-à-dire jusqu'à friser l'impertinence ou l'inconvenance.

Un jour, alors qu'il était page de Mlle de Montpensier, cette dernière se promenait dans les jardins de Versailles avec plusieurs nobles dames.

L'une d'entre elles, remarquant un socle de marbre qui ne supportait aucun motif, émit cette réflexion:

— Voilà un piédestal sur lequel on aurait bien dû placer une statue.

La promenade se poursuivit. Mais Lulli avait entendu. Promptement, il se dévêtit et se plaça immobile sur le piédestal, où les dames le trouvèrent lorsqu'elles repassèrent par là.

Ce fut une explosion de cris indignés et Mlle de Montpensier promit d'infliger une sévère correction au page aussi irrévérencieux.

Mais, par la suite, elle se contenta d'une simple admonestation. Le page l'amusait tant avec ses boutades et la charmait tellement avec son art de jouer du violon qu'elle ne sentit pas le courage de sévir ainsi qu'il convenait.

Ce petit incident fut colporté de bouche en bouche à la Cour. Louis XIV en fut instruit et exprima le désir qu'on lui amenât l'audacieux petit page.

Pour Lulli, ce fut le commencement de la fortune car il ne tarda pas à conquérir la faveur du Roi-Soleil.

Les premiers résultats

DE LA COLLECTE EN FAVEUR DE L'UNIVERSITE DE FRIBOURG

(Kipa) Les premiers résultats connus de la collecte du 1er dimanche de l'Avent en faveur de l'Université de Fribourg confirment la générosité des catholiques suisses en faveur de leur haute école.

En ce qui concerne la ville de Berne, les résultats sont les suivants :

	1952	1951
Paroisse de la Ste-Trinité	Fr. 5.400.—	3.905.—
Paroisse de Ste-Marie	1.112.—	1.002.—
Paroisse de Bumpfiz-König	773.—	710.—
Paroisse d'Ostermundigen	245.—	150.—
Total	Fr. 7.530.—	5.767.—

En 1950, les paroisses de la ville de Berne avaient remis 5.500 fr. et en 1949 6.367 fr.

Les résultats de la collecte de 1952 s'augmentent encore pour la paroisse de la Ste-Trinité de Berne d'un don spécial de 500.— fr.

LE RAYONNEMENT DE L'UNIVERSITE DE FRIBOURG

Dans le cadre des grandes conférences philosophiques, données sous les auspices de la « Chaire Cardinal Mercier » de l'Université de Louvain, le R. P. Deman, O. P., professeur à la Faculté de Théologie de l'Université de Fribourg, vient de donner récemment une conférence à l'Institut de philosophie de Louvain. Le thème de cette conférence était : « La vertu et la connaissance comme valeurs humaines ».

LA SIMPLIFICATION DU CÉRÉMONIAL POUR LES PRÉLATS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

(Kipa) En date du 4 décembre 1952, la Congrégation des Rites publie un décret, inspiré du « Motu Proprio » du 30 novembre de Sa Sainteté Pie XII. Ce décret précise que les simplifications apportées par le Souverain Pontife au cérémonial et au vêtement des Cardinaux devront être appliquées également en ce qui concerne les Archevêques, Evêques, Chanoines des Basiliques et tous ceux qui jouissent des privilèges extérieurs d'ordre épiscopal.



vend la vraie pendule

Neuchâteloise « Zénith »



Le Casino de Saxon détruit par le feu

A 18 h. 30, au moment où l'on terminait les préparatifs pour un grand meeting de catch, qui devait se dérouler le soir même, un court-circuit se produisit dans la salle des spectacles du Casino de Saxon et un incendie qui devait prendre d'énormes proportions s'empara de cet établissement qui représente quelques pages de notre histoire valaisanne.

Presqu'aussitôt la salle fut en flammes. L'alarme fut donnée et les pompiers de Saxon aidés par ceux de Charrat, de Martigny et des environs se rendirent rapidement sur les lieux pour tenter de dominer le sinistre. Vers 21 h. 30, les pompiers, grâce à un travail acharné, étaient maîtres de la situation.

Les dégâts sont énormes. La salle des spectacles est complètement détruite ainsi que l'ouest du bâtiment et le bar du café-restaurant attenant à la salle.

L'enquête immédiatement ouverte par le caporal Pierre Haymoz devait révéler que l'incendie était dû à un court-circuit.

Le Casino de Saxon avait connu son heure de gloire. Vers 1850-1860 en effet, les bains de Saxon étaient réputés dans le monde entier. On y installa, pour distraire les baigneurs, des jeux de hasard tels que roulette, baccara, chemin de fer, etc. En peu de

temps Saxon fut le rendez-vous, de ceux que l'on appelle les aristocrates du jeu. La ville ne tarda pas à se transformer en station mondaine et fit profiter de sa prospérité subite, tout le Valais central. Mais la Constitution fédérale ordonna la fermeture des jeux et le Casino cessa toute activité le 31 décembre 1877.

La Maison, revint à la famille Fama, puis passa à la famille Gaillard pour être finalement achetée par la Société de Musique « la Concordia », actuelle propriétaire. La grande salle était actuellement utilisée pour diverses manifestations artistiques, sportives ou mondaines.

Un Valaisan, maréchal des logis de la gendarmerie genevoise prend sa retraite

La presse genevoise annonce que le maréchal des logis chef Léon Cathrein vient de prendre sa retraite à l'âge de 60 ans, après 39 ans de service dans la gendarmerie. Entré en poste au Grand-Saconnex en 1913, il devait plus tard être chef de poste à l'Ecole-de-Médecine, à Plainpalais et à Carouge, avant d'être attaché durant plus de dix années à l'état-major de gendarmerie avec le grade de maréchal-chef qui avait été supprimé depuis vingt ans, et auquel il fut le premier promu après cette longue interruption.

Ses collègues lui ont remis un splendide cadeau. A Carouge, ses amis ont voulu également marquer son départ en lui offrant un tableau de maître.

Le maréchal-chef Cathrein est originaire de Miège sur Sierre. Il a de nombreux parents à Miège, Sierre et Sion. Très attaché à son canton d'origine, il revient souvent dans le Valais. C'est le père de M. André Cathrein, premier secrétaire de la Chambre de Commerce de Genève.

Nous souhaitons une heureuse retraite à M. Cathrein qui, désormais, pourra revenir plus souvent dans son canton pour retrouver les nombreux amis qu'il compte dans le Vieux-Pays.

COURS DE FROMAGERIE

Le Département de l'Intérieur organisera un cours de fromagerie d'une durée de quatre semaines, cela du 12 janvier au 11 février 1953. L'âge minimum des participants est fixé à 18 ans révolus. L'inscription est gratuite mais les intéressés ont à ver-

ser une finance de garantie de 10.— franc. On est prié de demander les formules d'inscriptions jusqu'au 20 décembre 1952 à la Station cantonale d'Industrie laitière à Châteauneuf.

RECENSEMENT DES ARBRES FRUITIERS

Le Bureau fédéral des Statistiques éditera une brochure comportant le résultat du recensement des arbres fruitiers pour les communes arboricoles du Valais.

Cette publication coûtera environ Fr. 30.—. Les intéressés qui désirent s'en procurer un exemplaire sont priés de s'inscrire auprès de la Station soussignée jusqu'au 15 décembre prochain au plus tard. Les inscriptions seront transmises à cette date, et l'édition sera effectuée sur la base du nombre commandé.

A L'ÉCOUTE DE SOTTENS

Mercredi 10 décembre 1952

7.00 La leçon de gymnastique; 7.15 Informations; 9.15 Emission radioscolaire; 11.00 Emission d'ensemble; 12.25 Le rail, la route, le ailes; 12.45 Informations; 12.55 Sans queue ni tête; 14.00 Cours d'éducation civique 1952-1953; 16.30 Emission d'ensemble; 17.30 La rencontre des isolés; 18.00 Le rendez-vous des benjamins; 18.30 La femme dans la vie; 18.45 Reflets d'ici et d'ailleurs; 19.08 La session des Chambres fédérales; 19.15 Informations; 19.25 Instants du monde; 19.55 Questionnez, on vous répondra; 20.30 Le mercredi symphonique; 22.20 Nouvelles du monde des lettres; 22.35 L'Assemblée générale des Nations Unies à New-York.

Votre peau a besoin de VITAMINE « F »

Gerçures, écorchures, ulcères variqueux, brûlures des rayons solaires et substances caustiques, eczémas.

Pommade TRIENE

à la vitamine « F » (Calc. linoléic.)

Vente en pharmacie et droguerie

La Mélodie
de la Mode



Taupé 27.50



Taupé 18.50



Taupé 22.50

La Porte Neuve
Sion
donne le ton

A découper
TRICOREX
la reine des machines à tricoter - 180 mailles d'un seul trait, avec compteur de tours
Par sa rapidité et sa simplicité de travail, vous serez vous-même convaincu

SEANCES :
mercredi et jeudi
10 et 11 décembre à
L'HOTEL DE LA PLANTA SION
de 15 à 18 h. et de 19 à 22 h.
● Ne manquez pas d'assister à cette démonstration; vous serez ébloui et enthousiasmé.

HOREMA S.A., Mühlegasse 11, Zurich. Tél. (051) 34 35 94
Représentant régional, case 295, Lausanne II.

On cherche **jeune fille** pour l'entretien d'un ménage et cuisine simple, eau chaude et machine à laver. Logée et blanchie, bon*gage et congés réguliers. Vie de famille.

Jeune fille cherche place comme **sommelière** ou femme de chambre. S'adresser au bureau du journal sous chiffre 5548.

ABONNEZ-VOUS A LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

MOTO
B.S.A. 350 TT, modèle 51, très puissant, suspensions avant et arrière, couleur noir et chrome, pneu avant neuf. Parfait état, roulé 12.000 km, à vendre pour raison de santé.
Prix 2100.—
S'adresser au bureau du journal.

Important !

Le tirage du journal étant avancé, nous prions les annonceurs d'apporter leurs textes plus tôt.

Dernier délai de réception :
la veille du tirage

à cinq heures

(Faire-part mortuaire : 9 h. le jour du tirage)

N.B. — Les communiqués des sociétés et les textes rédactionnels doivent être remis également la veille du tirage.

CAFÉ



GRAND DUC

Mélange :
Brésilien
Coracoli
Mocca
Colombie
Viennois
dans toutes les bonnes
épicerie...

Résultats des élections communales dans le canton

BRIGUE: Sont élus 5 conservateurs: MM. Maurice Kaempfen, Hermann Bodenmann, Klemenz Gemmet, Aloys Steiner et Arnold Pfammatter; 3 chrétiens-sociaux: MM. Rudolph Bellwald, Franz Perrollaz et Walter Weissen; 1 social-démocrate: M. Amandus Anthammatten. M. Maurice Kaempfen est réélu président.

VIEGE: Démocrates 4, soit MM. Adolphe Fux, Victor Ab-Egg, Joseph Blatter et Ludi Alfred; conservateur 1: M. Alex Bodenmuller. Arbeit-parti 2: MM. Gustav Eder et Dr Léo Stoffel. Président: M. Adolphe Fux.

LOECHE: 3 indépendants: MM. Otto Matter, Edouard Mathieu et Ernest Schnyder. Liste de la Souste 4: MM. Ernest Grand, Gottfried Locher, Léo Walch, Klemenz Marx. 1 conservateur: M. Franz Ambühl; 1 chrétien-social: M. Robert Zumstein. Juge: M. Meinrad Marti; vice-juge: M. Paul Kuonen.

SIERRE: 4 radicaux: MM. Elie Zwissig 732 voix, Willy Bieri 682, Fritz Jaegerlehner 653, André Métrailler 602; 3 conservateurs: MM. Salzmann 668, R. Bonvin 528, F. Zufferey 485; 2 socialistes: MM. Dellberg 522, Bollat 468.

Le président sera élu dimanche prochain. Juge: M. Jules Papon, vice-juge: M. Henri Imesch.

MARTIGNY: 5 radicaux: MM. Marc Morand, Pierre Crettex, Denis Puipe, Pierre Closuit, Edouard Morand. 2 conservateurs, MM. Maurice Pillet et Henri Chappaz. M. Marc Morand, président.

SAINT-MAURICE: 5 conservateurs, MM. Hyacinthe Amacker, Georges Levet, Rémy Barman, Jean Farquet, Gérard Puipe. 3 radicaux MM. Léonce Baud, Robert Coutaz, Albert Coquoz. 3 indépendants MM. Fernand Dubois, René Wuilloud, Georges Rey-Bellet. M. Hyacinthe Amacker est réélu président.

MONTHEY: 9 radicaux, MM. Maurice Delacoste, Jean-Louis Donnet-Descartes, Charles Boissard, Oswald Borgeaud, Jean Carraux, Paul Franc, Max Gutknecht, Joseph Rittner, Raphaël Wuilloud. 4 conservateurs, MM. Henri Delaloye, Urbain Girod, Joseph Martenet, Paul Guératy. 2 socialistes, MM. Charles Wirz et Marcel Richard. Président, M. Maurice Delacoste, vice-président, Jean-Louis Donnet-Descartes.

Juge: M. Edouard Delmontet, radical, vice-juge: M. André Girod, conservateur.

BOVERNIER: Sont élus: Radicaux: MM. Jérôme Pottier, nouveau, Paul Pellaud, ancien. Conservateurs: MM. René Detraz, Dominique Bourgeois, anciens. Socialistes: M. André Arlettaz, nouveau. Le président a été désigné en la personne de M. Dominique Bourgeois.

CHALAIS: 3 conservateurs (5), 1 radical (2), 1 indépendant (0). M. Joseph Perruchoud, conservateur, nouveau, est élu président.

CHIPPIS: 3 radicaux (5), 2 listes d'entente (1 conservateur et 1 socialiste). M. Edouard Devanthery est réélu président et M. Rodolphe Roussy vice-président.

FULLY: Sont élus: Conservateurs: MM. Henri Carron, Henri Roduit, Marcel Perret, Henri Dorsaz, anciens. Radicaux: MM. Fernand Carron, ancien, Arthur Bender et Armand Bender, nouveaux. Dans la dernière législature, les conseillers avaient été élus selon le système majoritaire, et les sept conservateurs l'avaient emporté. Cette année, on en est revenu au mode proportionnel.

GRANGES: 3 conservateurs, 2 radicaux. La liste radicale ne portant qu'un seul nom, il faudra trouver un deuxième candidat.

Précédemment le Conseil avait été élu par une liste d'entente qui comprenait 3 conservateurs et 2 radicaux.

LEYTRON: 4 conservateurs (4), 3 radicaux (3).

MARTIGNY-BOURG

Sont élus: Radicaux: MM. Joseph Emonet, ancien, Antoine Moret, nouveau, Paul Meunier, ancien. Conservateurs: Camille Abbet. Socialistes: Paul Baumann. Le président est désigné en la personne de M. Joseph Emonet.

SAXON: A Saxon, la liste de l'UPV, a remporté un succès inattendu et a élu trois candidats, qui sont MM. Joseph Fellay, Etienne Perrier et Henri Claret, d'Albert, tous nouveaux. Les conservateurs qui perdent un siège, seront représentés par M. Felley, nouveau. Radicaux: Oscar Mermoud, ancien, Charly

LES JEUX SONT FAITS

Résultats des élections communales et bourgeoises

M. GEORGES MARET ELU PRESIDENT DE LA VILLE DE SION

M. Roger Bonvin devient vice-président

PRESIDENT :

Electeurs: 2974; bulletins rentrés: 1640; Bulletins blancs: 126; Bulletins nuls: 12; Bulletins valables 1502.

M. Georges Maret est élu président avec 1461 voix, (41 voix éparées).

VICE-PRESIDENT

Electeurs: 2974; bulletins rentrés: 1646; bulletins blancs: 6; bulletins nuls: 10; bulletins valables: 1630.

M. Roger Bonvin est élu avec 997 voix.

(M. René Boll obtient 629 voix, M. Maret 2, M. Mudry 1 et M. Schmid 1 voix, éparées 4).

Les élections municipales ont donné lieu à une lutte assez vive qui s'est terminée par des victoires et des défaites inattendues de part et d'autre. Les conservateurs ont perdu deux sièges au profit des socialistes éliminés par le quorum en 1948. Les radicaux gardent leurs quatre sièges.

CONSEIL MUNICIPAL

Nombre d'électeurs inscrits: 2974, bulletins déposés 2476, bulletins nuls 54, bulletins blancs 2, bulletins valables 2440. Participation 83 %.

RESULTATS PAR PARTI :

Liste No 1 - Parti radical

1. Henri Géroudet, commerçant, 745 (élu);
2. Gaspard Zwissig, fonct. postal 741 (élu);
3. René Boll, comptable, 737 (élu);
4. Albert Deslarzes, commerçant 646 (élu);
5. Arthur Andréoli, artisan 634 (ancien conseiller) (non élu);
6. Paul Boven, directeur, 632, (non élu);
7. Edmond Héritier, agriculteur, 526 (non élu);
8. Ernest Salvisberg, industriel, 518; (non élu);
9. Adolphe Coudray, vigneron-cafetier, 417, (non élu).

Liste No 2 - Parti conservateur :

1. Roger Bonvin, conseiller, 1401 (élu);
2. Georges Maret, vice-président, 1395 (élu);
3. Paul Mudry, conseiller, 1278 (élu);
4. Benjamin Perruchoud, conseiller, 1258 (élu);
5. Karl Schmid, conseiller, 1256 (élu);
6. René Oggier, électricien, 1167 (élu);
7. Daniel Favre, conseiller, 1115 (élu);
8. Rodolphe Taugwalder, pharmacien, 1113 (élu);

Gaillard, ancien, René Volluz, nouveau. Le président sera élu aujourd'hui.

VERNAYAZ: le Conseil communal se composait jusqu'ici de 4 conservateurs et de 3 radicaux. Le parti socialiste a obtenu hier un siège au détriment des conservateurs.

Sont élus: Conservateurs: MM. Marc Revaz, Jean Coquoz, Paul Revaz, tous anciens. Radicaux: MM. Ernest Wegmann, Paul Jacquier et André Brochellaz anciens. Socialistes: M. Paul Meyzoz, nouveau.

VISSOIE: L'ancien Conseil est réélu avec le même président, M. Maurice Genoud. Juge: M. Rigobert Melly, nouveau.

AGETTES: Votation système R. P. Ancienne composition: 3 conservateurs, 1 radical, 1 socialiste. Sont élus: 3 conservateurs: MM. Marc Pitteloud, président, Florentin Métrailler et Félix Favre; 1 radical M. Jean Favre, vice-président; 1 socialiste M. Félicien Sierro. M. Jean-Joseph Pitteloud, ancien président, s'est retiré volontairement après avoir été pendant 40 ans au conseil. M. Félicien Sierro, après 8 ans de présidence a dû s'incliner devant son concurrent radical M. Jean Favre. Juge: M. Emmanuel Crettaz, conservateur (nouveau); vice-juge: M. Louis Bourban, conservateur (nouveau).

AYENT: R. P. Ancienne composition 8 conservateurs, 3 socialistes. Sont élus: 8 conservateurs: MM. Adolphe Travelletti, président, André Savioz, vice-président, Raymond Blanc, Joseph Blanc, Louis Jean, Edouard Savioz, Florian Savioz, Raymond Gaudin, de Pierre; 3 socialistes: MM. Adolphe Philipoz, Joseph Rey et Victor Gaudin. Juge: M. Charles Travelletti (ancien); vice-juge: M. Louis Rey (nouveau).

EVOLENE: R. P. 2 listes: conservatrice et union-démocratique. Sont élus 8 conservateurs: MM. Marius Anzévi, président, Pierre Fauchère-Georges vice-président, Jean Pralong-Crettaz, Jean Métrailler-Gaspoz, Joseph Pralong, Antoine Fauchère-Trovaz, Joseph Maître-Morand et Martin Georges; 7 démocrates MM. Laurent Chevrier, Jean Métrailler-Combaz, Maurice Fauchère-Beytrison, Pierre Forclaz, Jean Anzévi, hôtelier, Jean Chevrier et Jean Maître. Juge et vice-juge: MM. Pierre Maître et Jean Crettaz.

HEREMENCE: Système majoritaire, liste d'entente. Sont élus: MM. Camille Sierro, président, Emile Dayer, vice-président, Cyrille Mayoraz, Edouard Mayoraz, Alexandre Bourdin, Marcel Dayer et Antoine Sierro.

9. André de Quay, conseiller, 1108 (élu);
10. Henri Fragnières, juriste, 1099 (non élu);
11. Maurice de Torrenté, préfet, 778 (non-élu);
12. Joseph Gaspoz, instituteur, 692 (non-élu).

Liste No 3 - Parti socialiste :

1. Max Berclaz, ancien conseiller, 649 (élu);
2. Alfred Bovier, ancien conseiller 615 (élu);
3. Albert Dussex, teinturier 480 (non élu);
4. Charles Lamarche, électricien 388 (non élu);
5. Maurice Chammartin, chef d'équipe 385 (non élu);
6. Hermann Hauri, monteur, 351 (non élu).

FORMATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL :

M. Georges Maret, président, (conservateur); M. Roger Bonvin, vice-président (conservateur); MM. Paul Mudry, Benjamin Perruchoud, Karl Schmid, René Oggier, Daniel Favre, Rodolphe Taugwalder et André de Quay (conservateurs). MM. Henri Géroudet, Gaspard Zwissig, René Boll et Albert Deslarzes (radicaux). MM. Max Berclaz et Alfred Bovier (socialistes).

ELECTION DU JUGE :

M. Paul de Rivaz.

ELECTION DU VICE-JUGE :

M. Dr Alexandre Theler.

Bourgeoisie de Sion

Nombre de votants: 378; Listes compactes: 263; listes panachées: 111; bulletins nuls: 4.

LISTE D'ENTENTE

1. André Pfefferlé 345 (élu) radical;
2. Emile Gaillard 345 (élu) conservateur;
3. Raymond Clavien 338 (élu) conservateur;
4. Flavien de Torrenté 331 (élu) radical;
5. Jules Rielle 331 (élu) radical;
6. Pierre Zimmermann 330 (élu) conservateur;
7. Louis de Kalbermatten 323 (élu) conservateur.

PRESIDENT :

Raymond Clavien.

VICE-PRESIDENT :

Pierre Zimmermann.

Juge et vice-juge, anciens, MM. Emile Dayer et Emile Légean.

MASE: Système majoritaire. Une seule liste. Sont élus MM. Marcel Rossier, président, Emile Pannatier, vice-président, Julien Maury, Ernest Pannatier, Maurice Rossier, Marcel Beytrison et Pierre Follonier. Juge et vice-juge, anciens, MM. Emile Maury et Norbert Follonier.

NAX: R. P., ancienne composition: 3 conservateurs, 1 radical, 1 socialiste. Sont élus: 3 conservateurs. MM. Onésime Bitz, président, Aristide Constantin et Benjamin Constantin; 1 radical M. Gilbert Bruttin, vice-président; 1 socialiste M. Alphonse Théoduloz. Juge, M. Adrien Métral (ancien), vice-juge: M. Hubert Solioz (nouveau).

SAINT-MARTIN: R. P. Deux listes. Sont élus MM. Louis Pralong, président, Fidèle Moix, vice-président, Candide Pralong, Jérémie Moix, Félicien Pralong, Daniel Vuignier, Julien Zermatten, Martin Zermatten et Joseph Chevrier. Juge et vice-juge: MM. Jérémie Pralong et Henri Moix (anciens).

VERNAMIEGE: Système majoritaire. Sont élus MM. Basile Follonier, président, Maurice Pannatier, vice-président, Eugène Jacquod, Henri Follonier, Ernest Pannatier, Chrétien Pannatier et Alcide Pannatier. Juge et vice-juge: MM. Joseph Rossier et Alexandre Follonier (anciens).

VEX: R. P. Ancienne composition 5 conservateurs, 4 radicaux-socialistes. Sont élus 6 conservateurs: MM. René Favre, président, Camille Pitteloud, vice-président, Vincent Bonvin, Georges Pitteloud, Antoine Bovier et Charles Pitteloud; 2 radicaux, MM. William Rudaz et Alphonse Udrisard; 1 socialiste M. Adrien Bovier.

Un second tour a été nécessaire lundi, les conservateurs ayant obtenu 6 sièges et n'ayant porté en liste que 5 candidats. L'élu de ce scrutin majoritaire est M. Charles Pitteloud, nouveau.

Juge et vice-juge: MM. François-Louis Udrisard et Cyrille Rudaz (anciens).

ARBAS: R. P. Deux listes conservatrices, une indépendante. Sont élus: 6 conservateurs, MM. Oscar Carroz, président, Jérémie Torrent, vice-président, Joseph Francey, Germain Sermier, Clovis Coupy, Joseph Bonvin; 1 indépendant M. Bernard Bonvin. Juge et vice-juge MM. Jérémie Constantin et Jean-Louis Torrent (anciens).

BRAMOIS: R. P. Ancienne composition 3 conservateurs, 2 radicaux-socialistes. Sont élus 3 conservateurs: MM. Gabriel Favre, président, Gabriel Bé-

MM. René Roulet et André Zurbriggen, agence générale de

I'UNION SUISSE

fondée en 1887

Sion, Rue des Petits Chasseurs 10

cherchent pour le développement de leur organisation des indicateurs et agents régionaux sérieux et qualifiés.

Rémunération intéressante et aide efficace.

Nous traitons toutes assurances aux meilleures conditions.

Téléphone (027) 21371

rard, vice-président et Gabriel Obrist; 1 radical M. Léon Jacquod; 1 socialiste M. Adolphe Rey. Juge M. Robert Mayor (nouveau); vice-juge: M. Henri Bruttin (ancien).

GRIMISUAT: R. P. Ancienne composition 4 conservateurs, 3 listes d'entente. Sont élus 5 conservateurs: MM. René Savioz, président, Rémy Balet, vice-président, Justin Roux, Angelin Roux et Olivier Marguelisch; 1 socialiste M. Marcelin Roux; 1 radical M. Gustave Vuignier. M. Olivier Marguelisch a été élu au scrutin majoritaire, la liste conservatrice ne comprenant que 4 noms et ayant rapporté 5 sièges.

Juge et vice-juge: MM. Daniel Mabillard et Victorien Balet (anciens).

SALINS: R. P. Deux listes. Ancienne composition 3 conservateurs, 2 radicaux. Sont élus 3 radicaux: MM. Henri Barmaz, président, Joseph Spahr, vice-président et Denis Bourban; 2 conservateurs: MM. Oscar Troillet et Félix Métrailler. Juge M. Antoine Beytrison (ancien); vice-juge M. Lucien Vocat (nouveau).

SAVIESE: Système majoritaire: Une liste d'entente. L'ancien parti minoritaire n'a pas présenté de candidat. Sont élus MM. Raymond Héritier, président, François Luyet, vice-président, Basile Dubuis, Clovis Luyet, Emile Varone, Martin Varone, Georges Héritier, Gustave Léger, Marcel Luyet, Marcel Dubuis et Joseph Dubuis. Les trois derniers ont été élus en un second scrutin, le 8 décembre, la liste antérieure ne portant que 8 noms.

Juge: M. Basile Favre (ancien); vice-juge: M. Jean Zuchuat (nouveau).

ST-LEONARD: Sont élus: MM. Jean Bitz, président 142 voix, Henri Betrisey, vice-président, 135, Louis Gillioz, conseiller 132, (conservateurs). Radicaux: Gilbert Studer, conseiller 108, Schwery Ignace, conseiller, 98.

Ne sont pas élus: MM. Solioz André, 84 voix, (rad.), Jules Métral 50, (soc.); Joseph Clivaz, 25, (soc.).

Sont élus: Juge: M. Jean-Baptiste Betrisey (cons.) et vice-juge, Henri Pannatier (rad.).

VEYSONNAZ: - Système majoritaire, liste d'entente. Sont élus MM. Lucien Fournier, président, Louis Praz, vice-président, Edouard Fournier, Onésime Théoduloz, Henri Fragnières, Cyrille Fournier et Michel Bonvin, ce dernier étant seul nouveau. Juge et vice-juge anciens, MM. Denis Fournier, de Barthélémy et Alphonse Bex.

ARDON: R.P. Ancienne composition: 5 conservateurs, 2 radicaux. Sont élus: 5 conservateurs, MM. Marius Lampert, président, Pierre Delaloye, vice-président, Ignace Delaloye, Henri Gaillard et Jérémie Frossard. 2 radicaux: MM. Roger Delaloye et Albano Delaloye. Juge: M. Célestin Mariethod (nouveau), Vice-juge: M. Marcel Brocard, (nouveau).

CONTHEY: R.P.: 2 listes. Ancienne composition 6 conservateurs, 3 radicaux. Sont élus: 6 conservateurs, MM. Charles Roh, président, Francis Duc, vice-président, Pierre Berthouzo, Joseph Dessimoz, Marcel Papilloud et Martial Antonin. 3 radicaux, MM. Charles Quennoz, Joseph Sauthier et Pierre Udry. Juge: M. Jean Kapillard (ancien) vice-juge M. Placide Putallaz (nouveau).

CHAMOSON: R.P.: 3 listes. Ancienne composition 5 conservateurs, 3 radicaux. Sont élus: MM. Julien Carrupt, président Oscar Crittin, vice-président: André Gaillard; Lucien Gaist, Raymond Crittin (conservateurs). 3 radicaux: MM. Georges Carrupt, Georges Taccoz, Oswald Crittin. Action paysanne: M. Marc Mayencourt. Juge: M. Roger Rieder (ancien) et M. Gabriel Carrupt (nouveau).

VETROZ: R.P.: Deux listes. Ancienne composition, 3 radicaux, 2 conservateurs. Sont élus: 3 radicaux, MM. Charles Germanier, président, Marc Penon, vice-président, Albert Papilloud. 2 conservateurs, MM. Joseph Germanier et Bernard Antonin. Juges et vice-juge, anciens, MM. Lucien Cottagnoud et Frédéric Coudray.

NENDAZ: R.P.: Trois listes: Ancienne composition 6 conservateurs, 5 radicaux-socialistes. Sont élus 6 conservateurs, MM. Louis Fournier, président, Maurice Mariethod, vice-président, René Fournier, Alphonse Fournier, Jules Devènes et Candide Charbonnet. 4 radicaux, MM. Félicien Clavaz, Georges Glassey, Adrien Fournier et Oscar Métrailler. 1 socialiste, M. Florian Michelet. Juge, M. Michel Fournier (nouveau), vice-juge, M. Joseph Glassey (nouveau).